



Association
des communes
du Haut-Lac

Mise au concours

L'Association des communes du Haut-Lac, pour son Service officiel de la curatelle, met au concours le poste suivant :

Curateur(trice) à 80-100%

Mission :

- Assurer la gestion des curatelles, au sens des art. 390ss du Code civil suisse, confiées par l'APEA du district de Monthey.

Conditions :

- Etre titulaire d'un diplôme d'assistant(e) social(e) ou formation jugée équivalente.
- Expérience souhaitée dans le domaine de la protection de l'adulte
- Capacité à gérer des situations sociales lourdes et complexes
- Rigueur en matière de gestion administrative et financière
- Bonnes connaissances en assurances sociales, en droit des poursuites et en droit de la protection de l'adulte
- Sens des priorités, esprit de décision, polyvalence et compétences organisationnelles
- Aptitude à travailler au sein d'une équipe et de manière autonome
- Etre titulaire du permis de conduire et disposer d'un véhicule

Entrée en fonction : 1^{er} février ou date à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le cahier des charges, veuillez adresser un courriel au secrétariat de l'ACHL – info@achl.ch. Les offres de service manuscrites accompagnées des documents usuels (CV, diplômes, prétentions salariales) ainsi que des extraits récents du casier judiciaire et de l'office des poursuites, doivent être adressées à l'Association des communes du Haut-Lac, case postale 10, 1896 Vouvry, jusqu'au 20 novembre 2020

Port-Valais, le 30 octobre 2020